

Déclaration du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration à la première réunion du Comité de Veille Stratégique

Le Comité de Veille Economique (CVE) a tenu, lundi 16 mars 2020 à Rabat, sa première réunion pour discuter des mesures à prendre afin de préserver la situation économique au Maroc face au nouveau coronavirus.

Dans une déclaration à la presse, peu avant le début de cette réunion, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed BENCHAABOUN, a indiqué que ces mesures consistent notamment à étudier la suspension de la cotisation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour les entreprises en difficulté, et qui exprimeraient la demande dans ce sens, et d'examiner, cas par cas, l'ensemble des entreprises qui seraient également en difficulté par rapport aux remboursements de leurs crédits et ce jusqu'à la fin de cette crise.

Le but de ces mesures consiste à accompagner ces entreprises et de tenir compte de l'impact du ralentissement de l'activité économique sur les citoyens, les salariés et les ouvriers qui pourraient être touchés.

Monsieur le Ministre a également relevé que le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus, que Sa Majesté le Roi a ordonné de créer, et qui est doté de 10 milliards de dirhams, va être opérationnel dès lundi.

La finalité de ce Fonds est d'agir notamment sur tout ce qui a trait à la santé publique, notant qu'il y aura un effort d'investissement pour la mise à niveau des infrastructures nécessaires pour l'accueil des personnes malades ou atteintes de ce virus et l'acquisition des moyens nécessaires pour pouvoir les prendre en charge dans les meilleures conditions.